



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 13 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre, nous vous prions de bien vouloir transmettre la présente question parlementaire à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

La rapportrice spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, Francesca Albanese, s'est exprimée le 7 février dans le cadre d'un forum organisé par la chaîne de télévision Al Jazeera à Doha. Lors de cette intervention, elle a formulé en anglais les propos suivants :

« (...) Le fait qu'au lieu d'arrêter Israël, une grande partie du monde l'a armé, lui a fourni des excuses politiques, un refuge politique, un soutien économique et financier, c'est un défi. Le fait que la plupart des médias occidentaux aient amplifié le discours pro-apartheid et le discours génocidaire est un défi.

Et en même temps, c'est là que réside l'opportunité, car si le droit international a été poignardé en plein cœur, il est également vrai que jamais auparavant la communauté internationale n'avait été confrontée aux défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Nous, qui ne contrôlons pas d'énormes capitaux financiers, d'algorithmes ni d'armes, nous voyons maintenant que nous, en tant qu'humanité, avons un ennemi commun. Et les libertés, le respect des libertés fondamentales, est la dernière avenue pacifique, la dernière boîte à outils pacifique dont nous disposons pour retrouver notre liberté. (...) ».

Après avoir été accusée d'antisémitisme, entre autres par des parlementaires français, Madame Albanese s'est défendue par les réseaux sociaux en clarifiant : *« l'ennemi commun de l'humanité est LE SYSTÈME qui a permis le génocide en Palestine (...) ».*

À la suite de ces propos, le ministre français des Affaires étrangères a réclamé la démission de la rapportrice et a déclaré devant les députés, le 11 février, à l'Assemblée nationale : *« La France condamne sans aucune réserve les propos outranciers et coupables de Mme Francesca Albanese qui visent, non pas le gouvernement israélien (...) dont il est permis de critiquer la politique, mais Israël en tant que peuple et en tant que nation, ce qui est absolument inacceptable. »*

En outre, le ministre allemand des Affaires étrangères, a exprimé le 12 février qu'il condamnait les récentes déclarations sur Israël par Madame Albanese et qu'elle serait intenable dans sa position.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur :

- Comment Monsieur le ministre perçoit-il ces propos de Madame Albanese ?
- Monsieur le ministre se rallie-t-il à ses homologues français et allemand en demandant une démission ?
- Si tel est le cas, Monsieur le ministre envisage-t-il de communiquer officiellement par un communiqué de presse ou via ses réseaux sociaux officiels ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député

Handwritten signature of Laurent Mosar in black ink, consisting of stylized initials 'LM' followed by a horizontal line.

Laurent Zeimet

Député

Handwritten signature of Laurent Zeimet in black ink, written in a cursive style.